

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE CHÂTILLON D'AZERGUES

2016 - 2020



# SOMMAIRE

Introduction.....	P.4
Présentation générale du territoire communal.....	P.5
Les milieux identifiés sur la commune.....	P.8
• Les milieux agricoles et prairiaux.....	P.8
• Les milieux aquatiques.....	P.12
• Les milieux rocheux.....	P.18
• Les milieux forestiers.....	P.21
• L'espace urbain.....	P.25
Les corridors écologiques.....	P.28
Les migrateurs.....	P.29
Les actions et initiatives de la commune pour la biodiversité.....	P.32
Remerciements.....	P.35
Conclusion.....	P.35

**Rédaction** : FNE Rhône Priscilla Godfroy, Didier Rousse  
Pierre Gadiolet, Charles Bornard

**Mise en page** : Flora Bossmann, document source : Pierre Gadiolet

**Cartographie** : FNE Rhône, Priscilla Godfroy, Pierre Gadiolet,  
Relecture : Charles Bornard, Maxime Meyer

**Crédit photos** : FNE Rhône (D. Rousse, Y. Vincent, P. Godfroy, C. Bonvoisin), P. Gadiolet, C et F. Bornard, T. Duret, J Tosti , Pierre Duhem, M. Mecnaroswki, Y. Peyre, P. Chatillon, Commune de Châtillon d'Azergues, Pixabay

Liste complète des contributeurs en fin de document : Remerciements.

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT – RHÔNE**  
22 Rue Edouard Aynard, 69 100 VILLEURBANNE  
04 37 47 88 50  
[www.fne-aura.org/rhone/](http://www.fne-aura.org/rhone/)  
[rhone@fne-aura.org](mailto:rhone@fne-aura.org)

# PRÉFACE

Le village de Châtillon est renommé pour son patrimoine. Par là, nous entendons à l'évidence son patrimoine historique et architectural; nous pensons moins à son patrimoine naturel, qui constitue pourtant un élément déterminant du cadre de vie cher à nos concitoyens.

Il nous a donc paru important de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communal afin d'identifier et de répertorier les éléments de la faune et de la flore qui font notre patrimoine. Nous nous sommes trouvés bien plus riches que nous ne le pensions !

En outre, ce travail permettra aux générations à venir de disposer d'un état des lieux indispensable pour étudier l'évolution de cette faune, de cette flore, et des milieux remarquablement diversifiés de la commune.

Enfin, l'élaboration de ce document n'aurait pas été possible sans plusieurs précieuses collaborations.

Le Fonds de Dotation pour la Biodiversité nous a apporté un soutien financier déterminant.

Les naturalistes qui ont effectué l'inventaire n'ont économisé ni leur temps, ni leur énergie; ils ont trouvé des relais au sein de la Fédération de chasse et de la Société locale dont les membres ont transmis leurs données de terrain, mais aussi ont participé à l'organisation de sorties pour tous publics et à des interventions en milieux scolaires.

Les enseignants des écoles communales, du collège Simone-Veil, les personnels du centre social CAP Générations, les personnels et les bénévoles de la médiathèque ont donné, chacun pour le public qui le concerne, tout le retentissement souhaitable à cette opération.

Enfin, je n'aurai garde d'oublier la participation des habitants de Châtillon, qui, soit en communiquant leurs propres observations, soit en participant aux sorties de découverte ou aux conférences de présentation, ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à la constitution de l'ABC.

Toutes ces actions ont permis la sensibilisation du public, qui a pu prendre conscience de la richesse naturelle de son environnement, et contribuer à la prise de conscience de la nécessité de la préserver.

Au moment où une nouvelle équipe accède aux responsabilités municipales, je souhaite que cet Atlas de la Biodiversité Communal soit un outil précieux d'aide aux décisions importantes qu'elle aura à prendre, dans le cadre de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, pour préserver, faire fructifier et transmettre notre riche patrimoine naturel.

Bernard Marconnet  
Maire de Châtillon d'Azergues



# INTRODUCTION

## Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ?

En 2010, année internationale de la biodiversité, l'Etat a lancé un appel à projet national pour la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). La commune de Châtillon d'Azergues a souhaité s'engager dans le projet, en cohérence avec l'action 47 de l'axe 3 (un village mobilisé par la biodiversité) du programme Agenda 21 local. L'action est intitulée « améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire communal » et a pour objectif d'enrayer la diminution de cette biodiversité.

L'Atlas est élaboré sur la base d'un travail d'inventaires naturalistes et de cartographies. Les données concernant la faune et la flore ont été fournies en partie par différents partenaires naturalistes locaux, par des observations validées des habitants et complétées par des inventaires de terrain réalisés entre 2016 et 2018 par FNE Rhône et Pierre Gadiolet.

## Quels sont les objectifs d'un ABC ?

L'Atlas vise à recenser et localiser les habitats naturels ainsi que la faune et la flore présentes sur le territoire communal. Le projet d'ABC doit permettre une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans les politiques locales, et sert de support de sensibilisation et d'informations auprès des citoyens et des décideurs locaux. La commune organise ainsi des conférences, des sorties ou encore des expositions pour permettre de mieux comprendre la biodiversité de Châtillon d'Azergues et les projets à mettre en place pour la protéger ou la valoriser.

## POURQUOI S'INTÉRESSER À LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité, contraction de « diversité biologique », désigne la variété et la diversité du monde vivant. Il s'agit donc de l'ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre (plantes, animaux, micro-organismes, gènes...), mais aussi des communautés formées par ces espèces et des habitats dans lesquels ils vivent.

Au sommet de la Terre de Rio en 1992, sous l'égide des Nations Unies, tous les pays ont défini la protection et la restauration de la diversité du vivant comme une priorité, considérant ce dernier comme une des ressources vitales pour un développement durable. Ces dernières décennies, une érosion de la biodiversité a été observée presque partout sur la planète.

Chaque année, entre 17 000 et 100 000 espèces disparaîtraient de notre planète, et un cinquième de toutes les espèces vivantes pourrait disparaître en 2030. Il y a consensus sur le fait que l'Homme en soit la cause, en particulier par la fragmentation des habitats et/ou la destruction des écosystèmes abritant ces espèces.

## Le recensement des espèces

Entre 2016 et 2018, les nombreux inventaires et les observations des habitants ont permis de recenser 930 espèces floristiques et 800 espèces faunistiques. Seule une infime partie d'entre elles sont exposées dans ce document. Il s'agit des espèces remarquables ou communes, caractéristiques des habitats auxquels elles se rattachent. Le dossier complet est accessible sur le site internet de la commune.

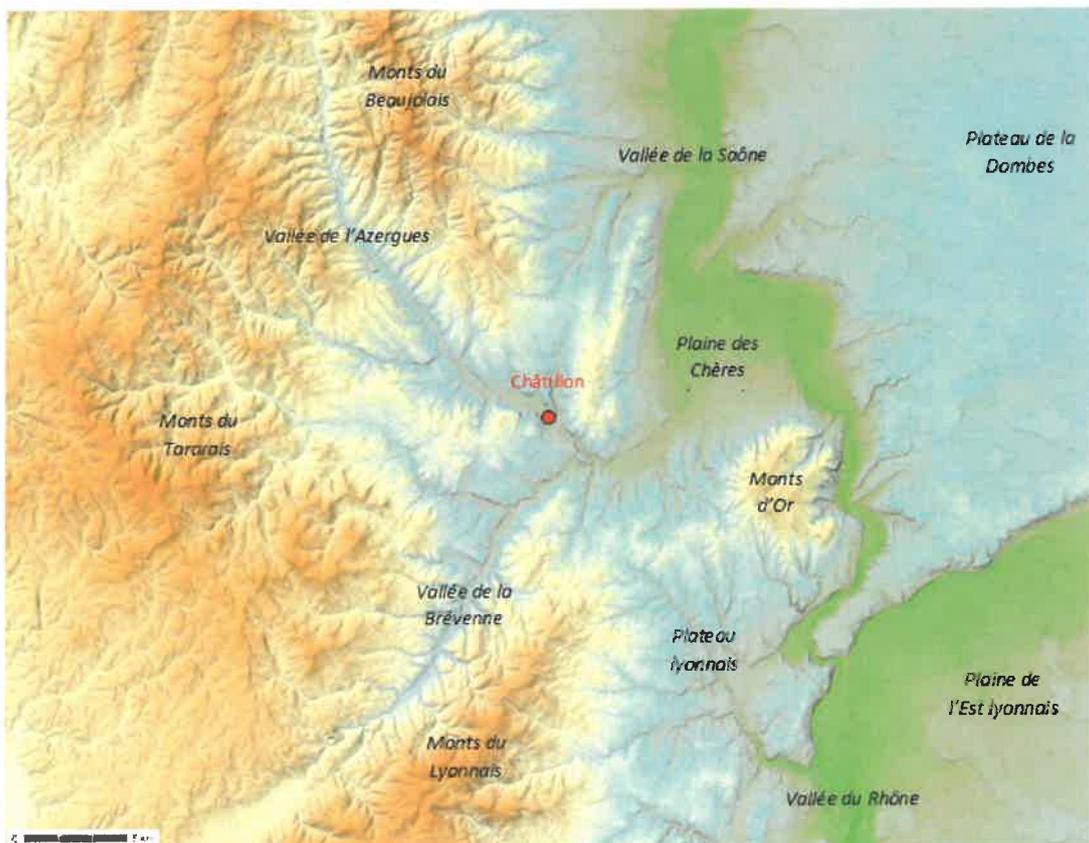
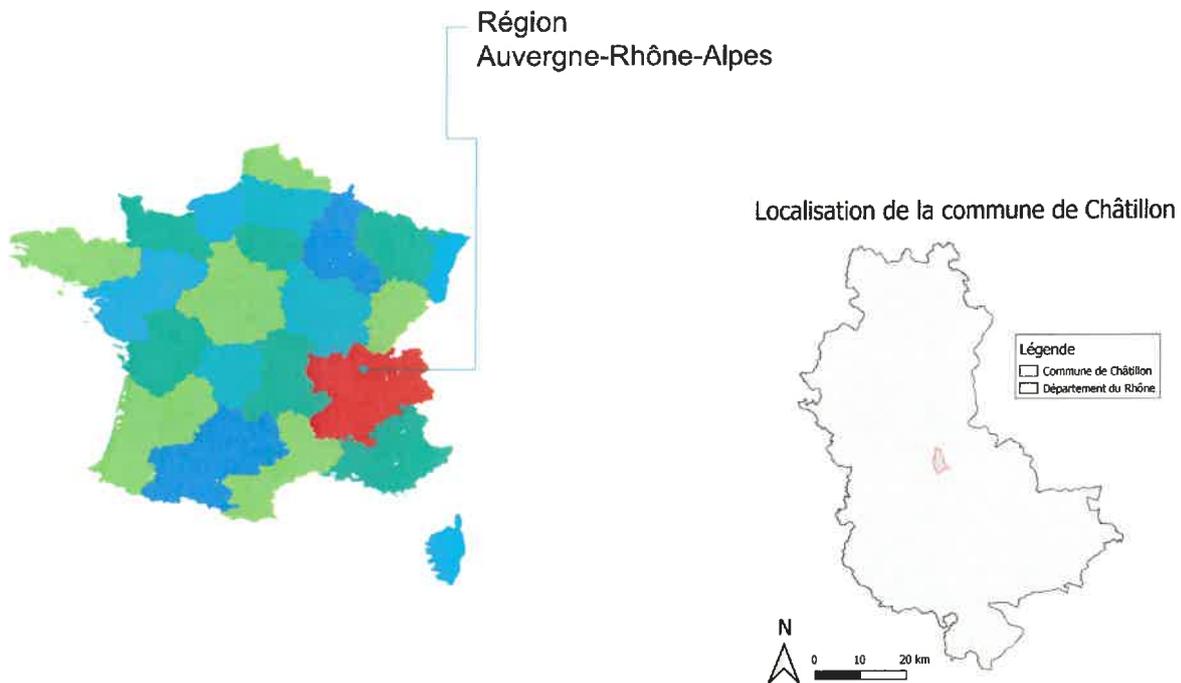
## Le recensement des habitats naturels

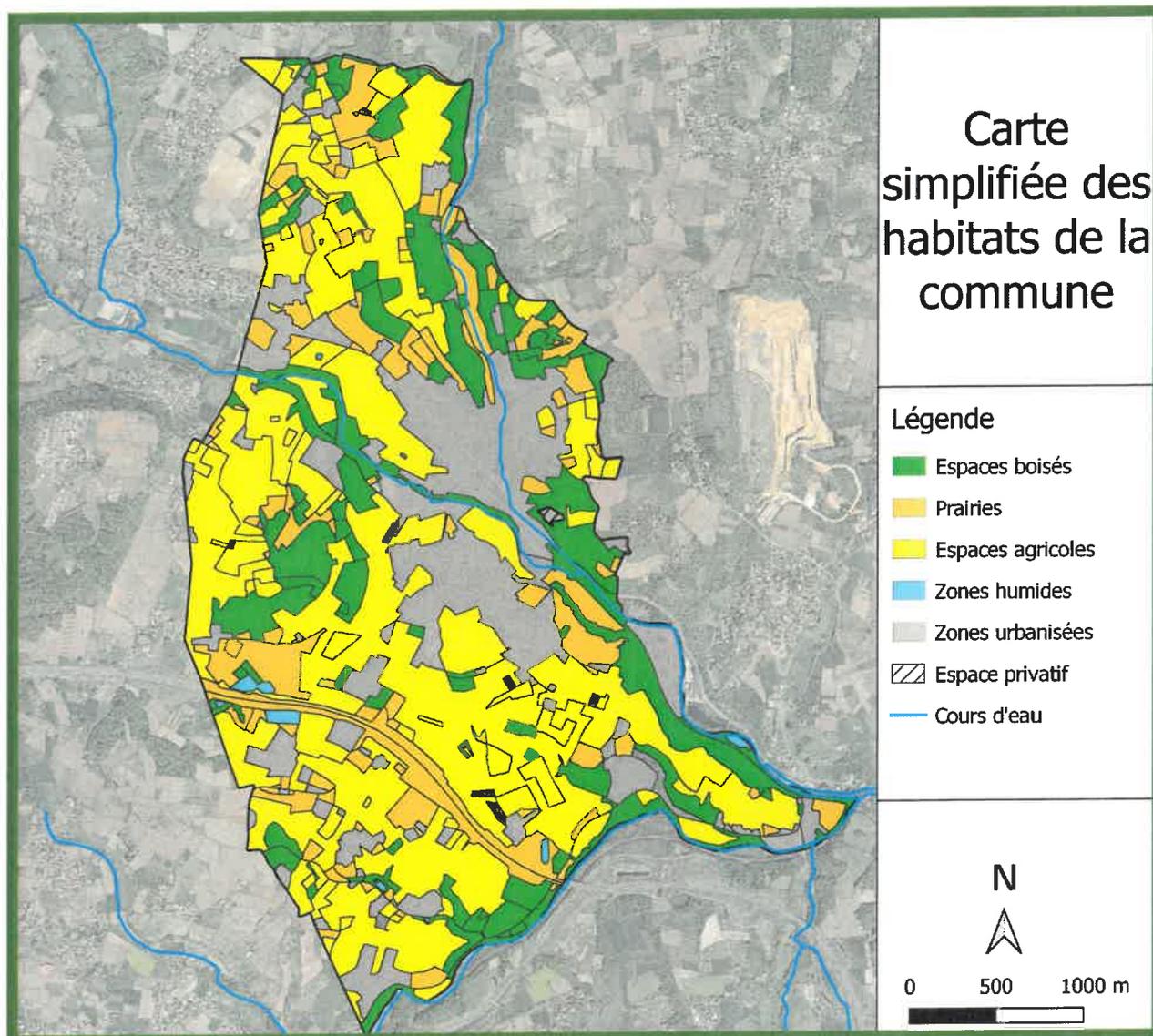
Les habitats naturels sont caractérisés par des conditions de milieux (nature des sols, climat, ressource en eau, etc.), par des communautés vivantes qu'ils abritent et par l'usage que leur attribue l'Homme.

L'inventaire des habitats naturels et semi-naturels consiste à identifier les milieux à partir de l'analyse de la flore et des associations végétales selon une typologie pré-établie. Dans le cadre de l'ABC de Châtillon d'Azergues, c'est la typologie « Eunis », conçue pour l'Europe qui a été retenue. Le document présente une cartographie simplifiée de ces habitats naturels permettant de visualiser l'organisation du territoire communal puis des sélections d'habitats suivant les grands types de milieux : prairiaux et agricoles, aquatiques, rocheux, boisés, et enfin les zones artificialisées.

# PRÉSENTATION GÉNÉRAL DU TERRITOIRE COMMUNAL

La commune de Châtillon d'Azergues est située dans le département du Rhône, en région Auvergne-Rhône-Alpes.





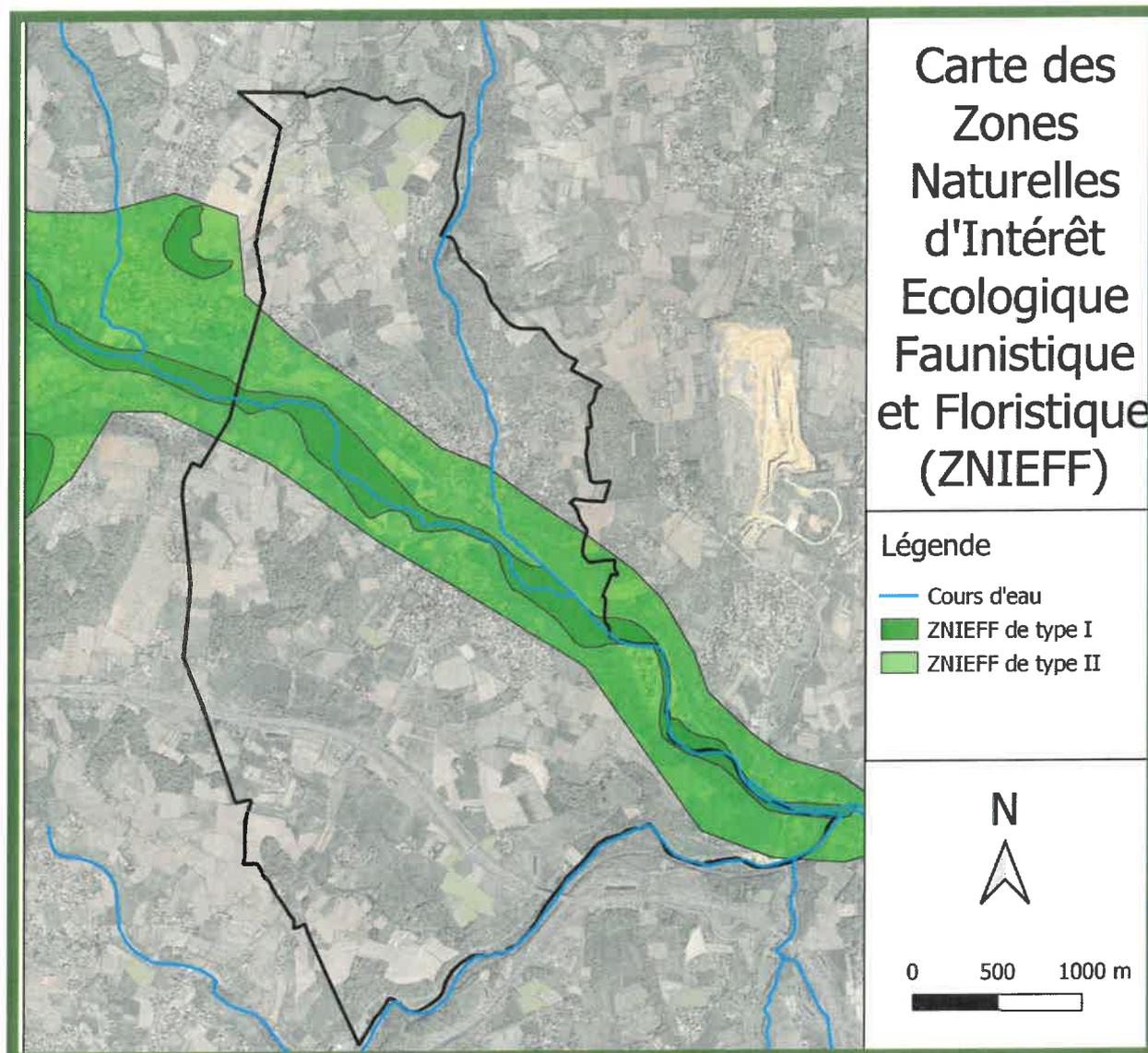
**Note :** milieux ou habitats naturels ont le même sens, la seconde appellation est plus scientifique.

**Espèce rudérale :** plantes qui poussent spontanément dans un milieu modifié du fait des activités humaines, milieu perturbé et souvent enrichi en nitrate.

### La commune

Le territoire communal s'inscrit dans les vallées de l'Azergues et de la Brévenne, ces dernières étant réputées pour être fortement aménagées. La commune est principalement composée d'espaces agricoles avec 50 % de surface utilisées contre 20 % pour les espaces artificialisés.

Elle est également densément peuplée, avec 205 habitants au km<sup>2</sup>. Néanmoins, le territoire reste également occupé par des milieux forestiers et rocheux (essentiellement au niveau des versants), des milieux liés aux cours d'eau et des milieux prairiaux et pelouses sèches.



*Phrase expliquant l'existence de 2 types de ZNIEFF*

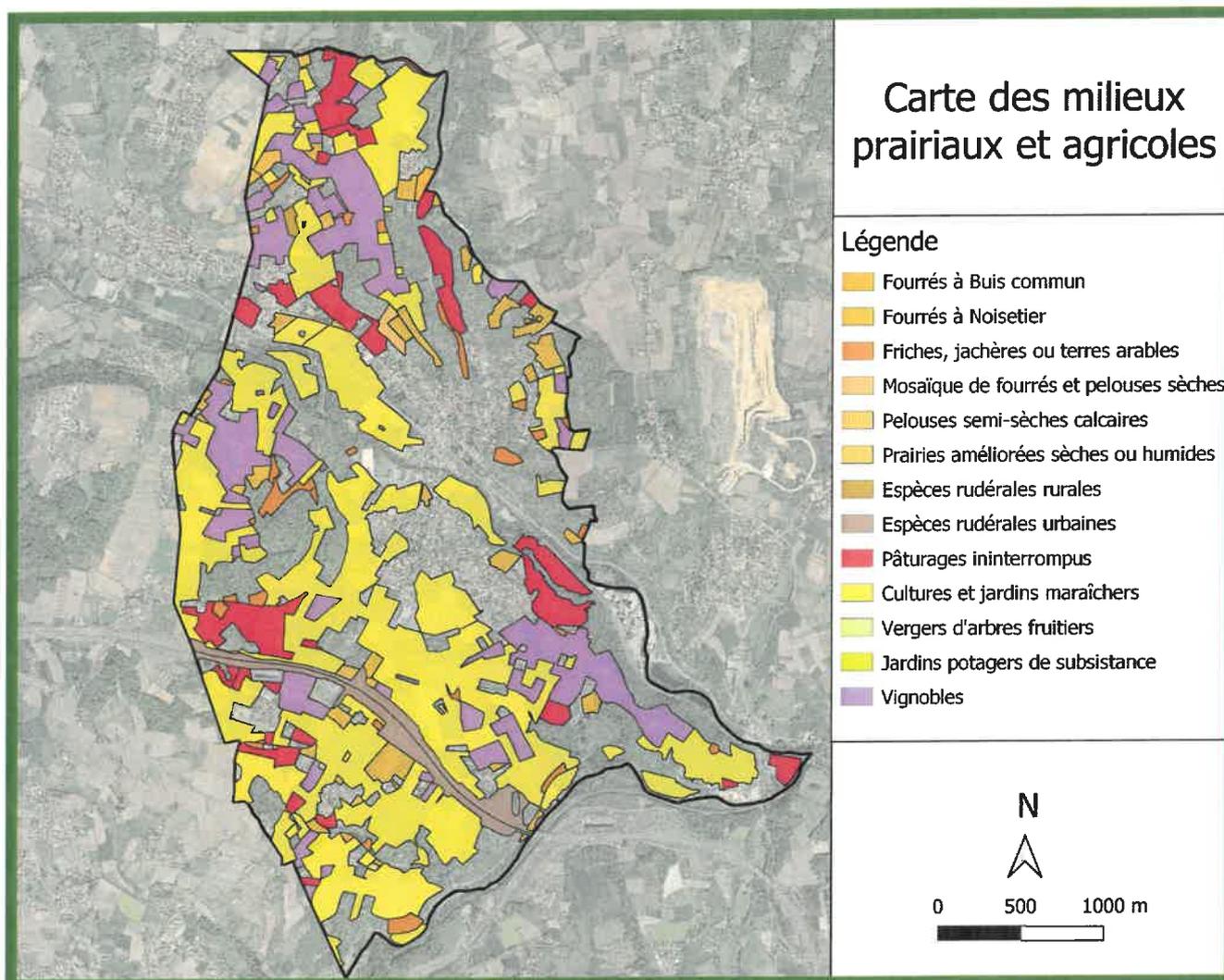
### Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Le territoire de Châtillon d'Azergues est concerné par deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Les ZNIEFF ne constituent pas une protection mais sont issues d'un inventaire recensant les territoires recelant des espèces remarquables de la faune et de la flore.

Le territoire ne comporte pas d'espaces naturels protégés et gérés. Néanmoins cela ne signifie pas que la nature n'est pas présente sur le territoire. Au contraire, les espaces ouverts non urbanisés, les espaces verts, les parcs et les squares, ou encore les espaces agricoles extensifs sont d'importants réservoirs de faune et de flore communes, qui font aussi la richesse du paysage local. C'est notamment dans ce contexte que l'ABC a été élaboré sur Châtillon d'Azergues afin de mieux connaître et de valoriser cette nature dite « ordinaire », qui participe également à la notion de biodiversité.

# LES MILIEUX IDENTIFIÉS

## Les milieux agricoles et prairiaux



**Note :** Milieux ou Habitats naturels ont le même sens, la seconde appellation est plus scientifique.

**Espèce rudérale :** plantes qui poussent spontanément dans un milieu modifié du fait des activités humaines, milieu perturbé et souvent enrichi en nitrate.

### Introduction

La commune de Châtillon est encore très agricole, bien que ces milieux soient en régression avec 50 % de la surface du territoire dédiée à l'agriculture contre plus de 60 % en 2010.

Au niveau des milieux agricoles et associés, la commune est largement diversifiée. Elle possède des cultures et jardins maraîchers, des vergers d'arbres fruitiers, des jardins potagers, des vignobles ainsi que des pâturages. Les milieux prairiaux quant à eux se divisent en prairies améliorées sèches ou humides, en pelouses semi-sèches calcaires, en friches et fourrés ainsi qu'en mosaïques de prairies semi-sèches calcaires et fourrés.

## HABITATS NATURELS IDENTIFIÉS

### Les prairies fauchées ou pâturées

Ces prairies sont caractérisées par la présence de graminées (plantes dont les fleurs minuscules sont groupées en épis). Elles servent de pâture au bétail et à la production de fourrage pour l'hiver.

Ce sont des végétaux ayant besoin d'apports moyens en eau pour se développer. Elles présentent un aspect uniforme et peu fleuries si elles sont semées mais les prairies naturelles pâturées de façon extensive peuvent être largement diversifiées et très favorables aux insectes butineurs.



© FNE Rhône

### Les pelouses sèches sur sols calcaires

Ces pelouses, installées sur des sols calcaires, bénéficient d'une exposition et d'une pente favorisant le microclimat chaud. Elles abritent une végétation herbacée peu dense, supportant bien la chaleur et une sécheresse relative.

Ce type de pelouses sèches possède une valeur écologique intéressante, abritant des orchidées et de nombreuses espèces de papillons et de criquets. C'est une zone de ressources alimentaire abondante pour certains oiseaux se nourrissant d'insectes.



© FNE Rhône

### Les prairies humides

Ces prairies présentent des plantes typiques de sols humides comme le Lychnis fleur de coucou, le Jonc épars ou encore la Pulicaire dysentérique. La végétation y est parfois exubérante.

Elles correspondent très certainement aux vestiges des anciennes zones humides, autrefois répandues dans les fonds de vallées, avant que l'artificialisation des milieux ne devienne aussi importante.

Elles occupent une très faible superficie sur le territoire de la commune et sont principalement regroupées dans une mosaïque d'habitats humides à proximité de l'A89.



© FNE Rhône

### Les grandes cultures

Les zones de grande culture sont essentiellement localisées sur les plateaux recouverts d'alluvions anciennes argilo-siliceuses. Elles regroupent principalement des cultures annuelles (céréales d'hiver, colza, cultures fourragères, ...).

Ces cultures sont localement intéressantes pour les plantes messicoles, c'est-à-dire liées aux cultures céréalières comme le bleuet ou le coquelicot bien connus de tous ou encore la pensée des champs qui peut au contraire former de grandes colonies ainsi que pour les oiseaux nichant au sol comme l'Alouette des champs, la Caille des blés ou l'Œdicnème criard.



© Pierre Gadiolet

### Les vignes

Les vignes sont implantées sur les coteaux et plateaux argilo-calcaires bien exposés au soleil.

Les vignes anciennes peuvent abriter une flore spécifique rare, telle que la Tulipe sauvage (présente sur la commune limitrophe de Charnay) ou la Gagée des champs.

Le cortège des oiseaux des milieux ouverts n'est pas en reste avec l'Alouette lulu, l'Œdicnème criard ou la Perdrix rouge qui trouvent dans les sols nus ou couverts d'une végétation clairsemée entre les rangs de vigne un milieu de substitution. Les grives (mauvis, musicienne...) passent en bandes à l'automne pour grappiller les raisins non vendangés.

Au lieu-dit le Copet



© Charles Bornard

### La Luzerne orbiculaire (*Medicago orbicularis*)

C'est une espèce remarquable des pelouses sèches qui n'avait pas été revue sur la commune depuis 1899. Appartenant à la famille de légumineuse, elle a la particularité de former des gousses en spirale aplatie.

Luzerne orbiculaire



© Thibault Duret

### L'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)

C'est une orchidée qui possède une hampe de fleurs pourpres assez lâches. Elle affectionne les milieux humides et notamment les prairies humides. Cette orchidée est une espèce nouvellement inventoriée sur la commune et a été découverte par Pierre Gadiolet au lieu-dit Boyeux.

Cette orchidée est protégée sur le plan régional.

Orchis à fleurs lâches



Photo libre de droit (Pixabay)

### Micrommate verte (*Micrommata virescens*)

Cette araignée à une coloration assez atypique puisque la majorité de son corps est d'une couleur verte jaune fluo. Elle ne tisse pas de toile mais chasse dans la végétation où elle se camoufle parfaitement.

Micrommate verte



© FNE Rhône

### Le Paon du jour (*Inachis io*)

Cette espèce appartient au groupe des Vanesses qui sont de grands papillons aux ailes colorées. Il a la particularité d'avoir des ocelles, tâches arrondies qui ressemblent à des yeux rappelant les motifs des plumes de paon, d'où il tire son nom.

Il hiverne dans les bâtiments, les grottes et cavités.

Paon du jour



© FNE Rhône

### **Bleuet (*Cyanus segetum*)**

Cette belle plante est une espèce dite messicole, (cf. p. 9). Elle pousse dans les cultures peu ou non traitées et souvent observée avec d'autres espèces comme le Coquelicot.

La fleur est d'un bleu très reconnaissable et possède une anatomie particulière, avec de grandes fleurs externes rayonnantes.

*Bleuet*



*Photo libre de droit (Pixabay)*

### **L'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)**

L'Œdicnème criard est un oiseau des milieux calcaires ensoleillés comportant des friches, des cultures basses des landes ou encore des prairies sèches.

C'est un excellent caméléon, presque impossible à détecter dans son milieu grâce à son plumage qui lui permet de se fondre dans l'environnement. En revanche son chant est très particulier et très reconnaissable.

Comme certains oiseaux, il réalise son nid à même le sol (petit trou) dans une zone dégagée qui permet aux parents d'observer et de protéger leurs progénitures d'éventuels prédateurs.

*Œdicnème criard*



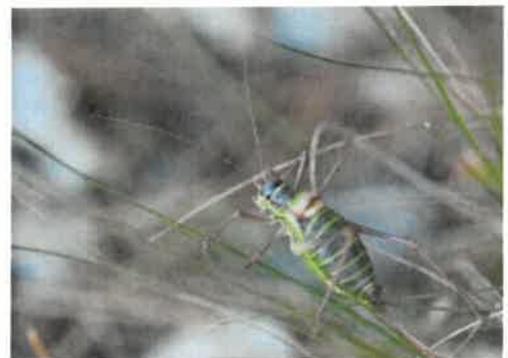
*© Sumeet Moghe*

### **L'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*)**

Cette espèce appartient à l'ordre des orthoptères qui rassemble les grillons, les criquets et les sauterelles.

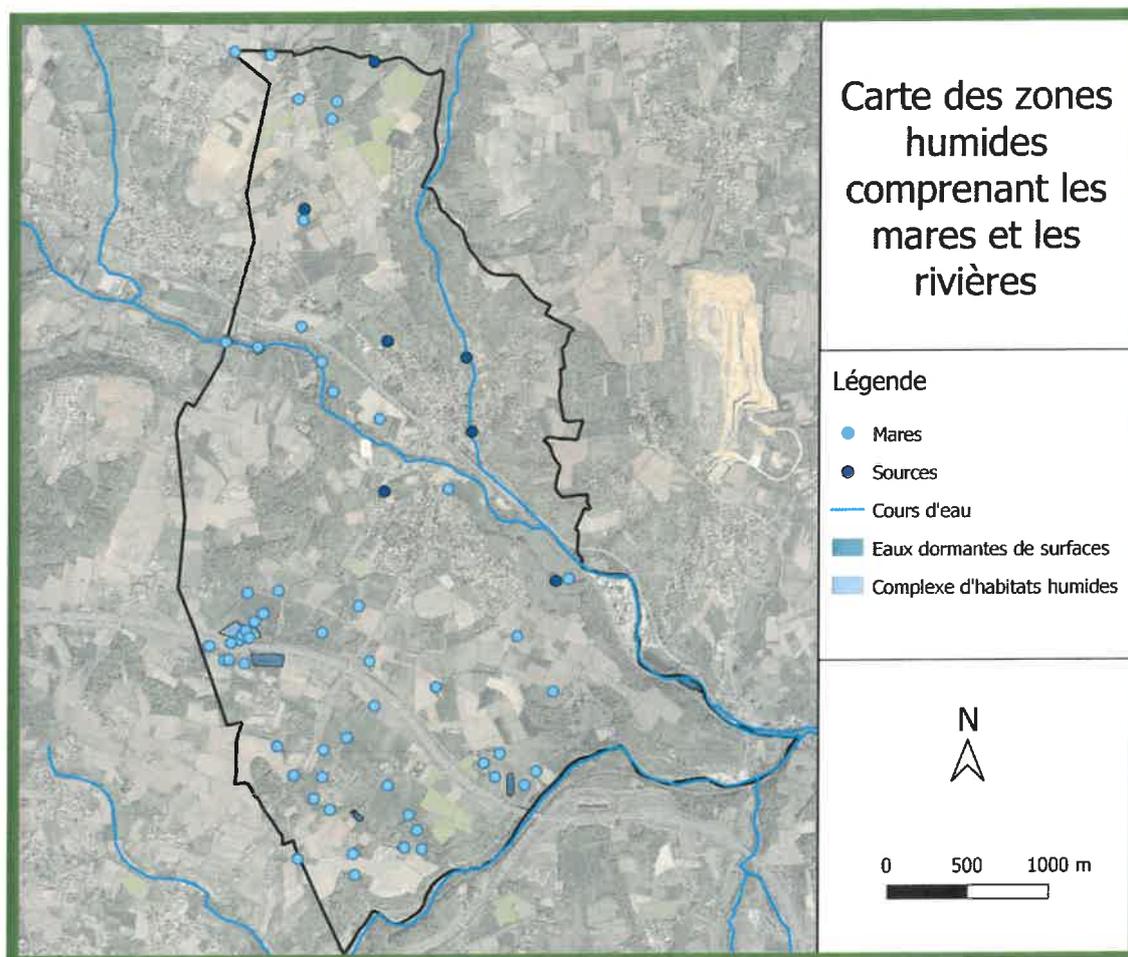
L'Ephippigère des vignes vit dans les friches et les lisières forestières. Elle a été observée à deux reprises au lieu-dit du « Grand moulin » par fauchage dans l'herbe et par des branches de chêne.

*Ephippigère des vignes*



*© Pierre Duhem*

## Les milieux aquatiques



### Introduction

A première vue la richesse en milieux aquatiques de Châtillon d'Azergues n'est pas évidente. C'est que les milieux aquatiques de la commune sont surtout constitués de cours d'eau bordés par une végétation dense qui les masque au regard. Les autres milieux comme les mares sont généralement de petite taille.

Les cours d'eau présentent malgré tout un linéaire cumulé de 7,4 km et constituent la trame bleue (un réseau écologique entre les différentes rivières, ruisseaux et milieux aquatiques suivi par la faune aquatique, des berges et ripisylves) trame qui structure le paysage.

### L'Azergues et la Brévenne

La commune de Châtillon est traversée d'Ouest en Est par l'Azergues qui descend des monts du Beaujolais pour confluer au lieu-dit «Dorieux» (les deux rivières) avec la Brévenne qui draine les monts du Lyonnais et de Tarare. Cette dernière constitue la limite sud-est de la commune.

Le fonctionnement de ces deux grands cours d'eau est de type semi-torrentiel, les crues sont rapides et violentes et les étiages estivaux sévères. Les eaux sont par ailleurs naturellement peu minéralisées et bien oxygénées. Le lit majeur de l'Azergues est large au niveau du village de Châtillon mais se resserre fortement en aval pour traverser les roches dures de la vallée de la Brévenne.

Des ceintures de végétation diverses peuvent s'installer en marge de l'eau.

L'Azergues et la Brévenne



© Pierre Gadiolet

### Les bancs de graviers de l'Azergues et de la Brévenne

Les bancs d'alluvions sablo-graveleuses présents dans le lit de l'Azergues et de la Brévenne se forment au moment des crues par dépôt successifs de galets de toutes tailles. C'est un milieu qui évolue généralement vers une stabilisation et un colmatage par les matériaux fins. Cette stabilisation permet alors l'installation de plantes ayant une affinité avec l'eau ou totalement déconnectées de la nappe d'eau. Dans ce dernier cas, les plantes sont dites pionnières (c'est-à-dire des plantes capables de coloniser un milieu instable) et xérophiles (c'est-à-dire adaptée à la sécheresse).

Les communautés végétales présentes au niveau des bancs de graviers se succèdent dans le temps, au fil de la stabilisation et du colmatage de ces bancs.



© Pierre Gadiolet

### Le ruisseau d'Alix

Le ruisseau l'Alix abrite quelques espèces de poissons et un certain nombre d'insectes aquatiques et notamment des demoiselles (libellules) comme le Caloptéryx vierge, le Caloptéryx éclatant ou le Gomphe à pince. La salamandre tachetée est avérée sur un de ses affluents : la Goutte Bois Dieu.



© Pierre Gadiolet

## Les sources

Une dizaine de sources principales ont été inventoriées sur le territoire communal et sont issues de l'émergence de petits aquifères karstiques. La plupart de ces sources n'ont fait l'objet d'aucun aménagement et représente un intérêt majeur pour la faune (amphibiens, invertébrés, ...).

Les plus connues des sources sont celle de Font Goirand, qui est une résurgence d'une perte du ruisseau d'Alix, et celle de la Pérouze, qui est une source vauclusienne alimentant le ruisseau de la Goutte Bois Dieu, toutes deux situées sur le nord de la commune.

Source de la Pérouze



© Pierre Gadiolet

## Les mares et serves

Elles correspondent à des éléments variés : trous d'eau dans les prairies pâturées, des anciennes gravières creusées ou des étendues d'eau plus importantes, dont certaines servent encore pour abreuver le bétail.

Ce type de milieux abrite souvent des amphibiens comme les Grenouilles vertes ou le Triton palmé et des insectes aquatiques. Une des mares les plus importantes de la commune se situe au lieu-dit Les Vavres. Suite à la construction de l'autoroute A89, la mare a été réduite en taille et divers aménagements ont été effectués pour compenser les impacts négatifs du projet.

Aujourd'hui la mare est composée de différents habitats : des herbiers aquatiques sur le fond, des feuilles flottantes sur l'eau et des roselières sur les berges. Ce site accueille quelques espèces floristiques remarquables car assez rares dans le Rhône, comme la centaurée élégante, le potamot crépu ou un peu plus commune comme l'aigremoine odorante, et constitue un habitat remarquable pour la faune (amphibiens, insectes aquatiques) .



© FNE Rhône



© FNE Rhône

## FAUNE ET FLORE CARACTÉRISTIQUES

### Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Cette espèce vulnérable a été contactée à plusieurs reprises sur la commune, notamment aux lieux-dits La Barollière et Boyeux entre 2003 et 2012.

Pour se reproduire, le sonneur affectionne les eaux stagnantes de faible profondeur et en partie ensoleillées. L'hiver, il hiberne sous des souches, des pierres, de la mousse ou encore des fissures pour s'abriter du gel.

En France, cette espèce est menacée d'extinction et comme tous les amphibiens, elle fait l'objet de réglementations pour sa protection.



Photo libre de droit (Pixabay)

### L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Cette libellule est rare et protégée au niveau national. Elle est aussi considérée comme remarquable au niveau européen (Directive Habitats-Faune-Flore).

L'Agrion de Mercure n'a pas besoin de grandes surfaces pour se maintenir pourvu que des corridors existent pour permettre les échanges entre les individus, ces derniers ne se déplaçant pas plus de quelques centaines de mètres.

L'espèce a besoin d'une eau de qualité faiblement courante bien oxygénée et d'une végétation hydrophyte.



© FNE Rhône

### La Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)

Cette espèce ressemble aux vipères, ce qui lui a valu son nom, mais appartient bien aux couleuvres. Bien que sa tête soit légèrement triangulaire (caractéristique des vipères), elle possède de grosses écailles sur la tête et des pupilles rondes.

Cette espèce fréquente les milieux humides (lacs, mares, rivières) dont elle se sert principalement pour se reposer et se nourrir (amphibiens, poissons). La couleuvre vipérine est une très bonne nageuse et peut rester sous l'eau pendant plusieurs minutes.



© Pierre Gadiolet

### **Le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)**

Le Cincle plongeur est un oiseau d'environ 20 cm. Son corps est de trois couleurs : brun au niveau de la nuque, du haut du dos et de la tête, gris au niveau du dos et blanc au niveau du menton, de la gorge et de la poitrine. Cette espèce est liée aux cours d'eau et nage très bien sous l'eau pour se nourrir d'invertébrés aquatiques (insectes, larves, crustacés, ...).

Il construit son nid très proche de l'eau, dans des cavités, dans la rive, sous un pont, ... Il est souvent aperçu en vol ras au-dessus des cours d'eau.



© FNE Rhône

### **Centaurée élégante (*Centaurium pulchellum*)**

Cette petite espèce de la famille des Gentianacées se retrouve plutôt sur des sols sableux ou marneux plus ou moins dénudés dans des milieux humides comme les ripisylves ou les tourbières.

Cette espèce n'est pas très grande et fait de nombreuses fleurs roses (rarement blanches) organisées en cyme ce qui lui donne un aspect assez trapu.



© FNE Rhône

### **Niphargus**

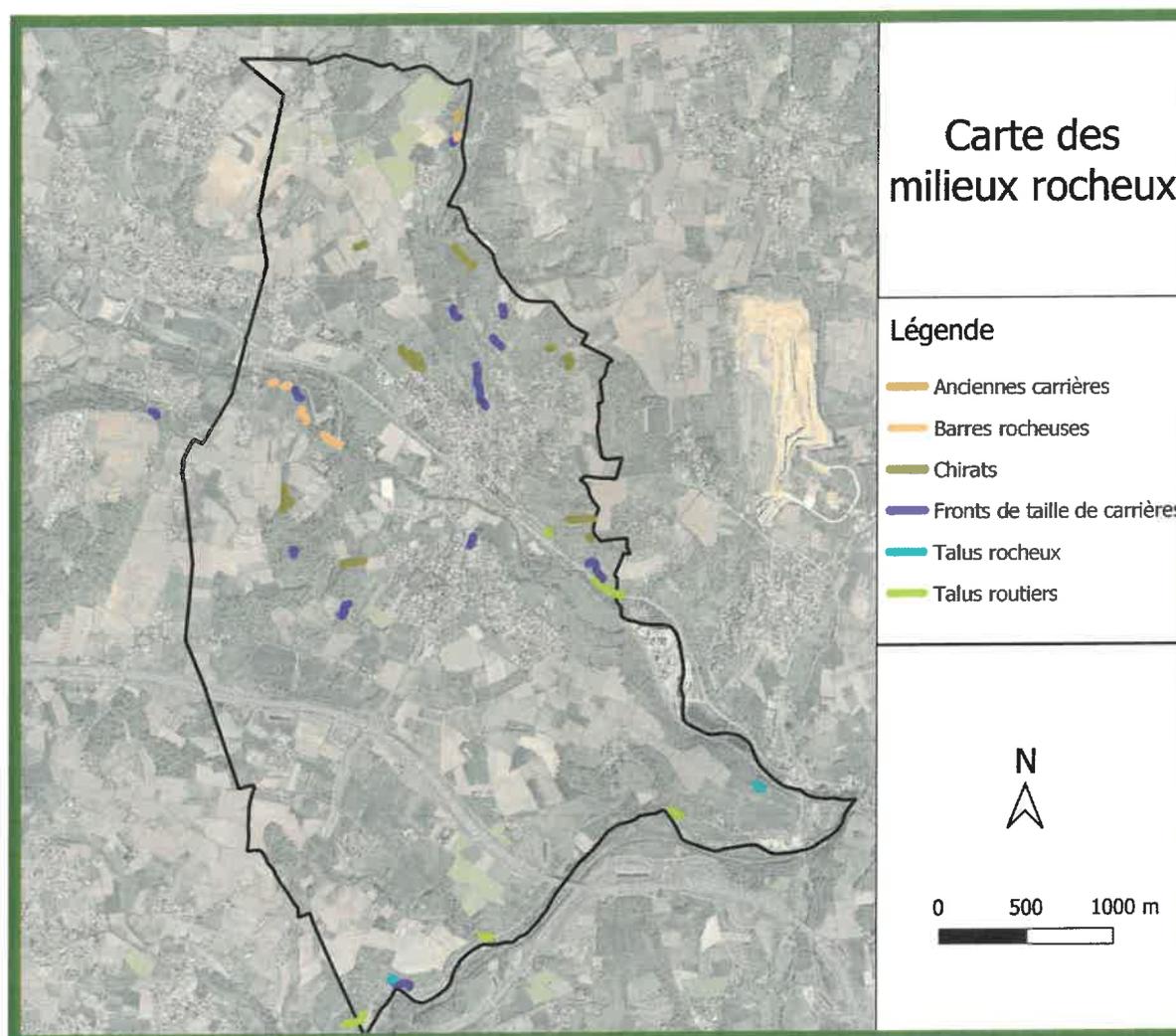
Le Niphargus est un genre de crustacés aquatiques amphipodes. Ces crustacés de très petite taille sont aveugles, translucides et vivent dans les milieux souterrains.

Parfois observable dans les circulations d'eau des grottes et mines, il a été contacté au niveau de la source de Font Goirand. Il peut en effet se retrouver entraîné par le courant au niveau de l'émergence des réseaux souterrains noyés.



© FNE Rhône

## Les milieux rocheux



### Introduction

Les milieux rocheux sont bien présents sur la commune de par la variété des formations géologiques. En particulier, la pierre dorée, roche calcaire emblématique de la région, fortement présente sur la commune comme en témoigne le bâti ancien.

Ainsi beaucoup de carrières ont vu le jour dont il est possible de voir encore les vestiges aujourd'hui. La pierre dorée, principalement utilisée pour la construction des bâtiments, intervient aussi dans la composition de nombreux murets. Toutes ces structures offrent des zones d'abris et de nidification pour de nombreuses espèces et participent à la richesse biologique.

## HABITATS NATURELS IDENTIFIÉS

### Les anciennes carrières

Les anciennes carrières abritent une flore spécifique dans les failles de la roche. Les plantes sont souvent très bien adaptées aux conditions chaudes et sèches.

Ces milieux rocheux, naturels ou artificiels, sont constitués par des fronts de tailles d'anciennes carrières, des barres rocheuses naturelles ou encore des talus routiers composés de roches calcaires.

Les escarpements permettent à un sol peu profond de se développer par accumulation et d'accueillir ainsi des arbres et arbustes chétifs en raison des conditions difficiles.



© Pierre Gadiolet

### Les chirats, murs, murgers

Les versants bien exposés de la commune ont anciennement été aménagés en terrasses pour leur mise en valeur agricole. L'épierrement des parcelles cultivées a conduit à la formation de chirats (tas de pierre). Les murs de soutènement et murets sont eux aussi des vestiges de cette activité agropastorale.

Ces milieux pierreux ensoleillés sont des biotopes favorables à certains groupes d'espèces (reptiles, plantes succulentes, mousses) et fournissent un abri à toute une petite faune.



© Pierre Gadiolet

### Les cavités

Les talus abrupts rocheux recèlent souvent de micro-cavités et/ou forment de petits abris sous-roche utilisés notamment par des mammifères comme les blaireaux. La plus importante de ces cavités sur la commune est celle de la Colletière.



© Pierre Gadiolet

### Le Grand- Duc d'Europe (*Bubo bubo*)

Bien que son lieu de prédilection soit présent sur le territoire (principalement des falaises), cette espèce ne niche pas sur la commune et se contente de fréquenter le site.

En effet, l'espèce a été contactée visuellement à plusieurs reprises. En 2017, un individu qui s'était pris dans un grillage sur les rives de l'Azergues a été récupéré puis soigné au centre de soin pour oiseaux blessés dans les Monts du Lyonnais. Il a finalement été relâché dans la nature après son complet rétablissement.



©Martin Mecnarowski

### La Joubarbe des toits (*Sempervivum tectorum*)

La Joubarbe des toits est une espèce de plante dite crassulacée, c'est à dire qu'elle possède de grande réserve d'eau stockée dans ses feuilles, ce qui lui permet de pousser dans des milieux très secs.

Les joubarbes ont la particularité d'être monocarpiques, c'est à dire qu'elles ne fleurissent qu'une seule fois dans leur vie. Les individus vont grossir pendant quelques années avant de faire une hampe florale et de mourir après la fructification. Elles sont retrouvées en colonies assez denses, qui sont très souvent composées de clone du même individu.



© FNE Rhône

### Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

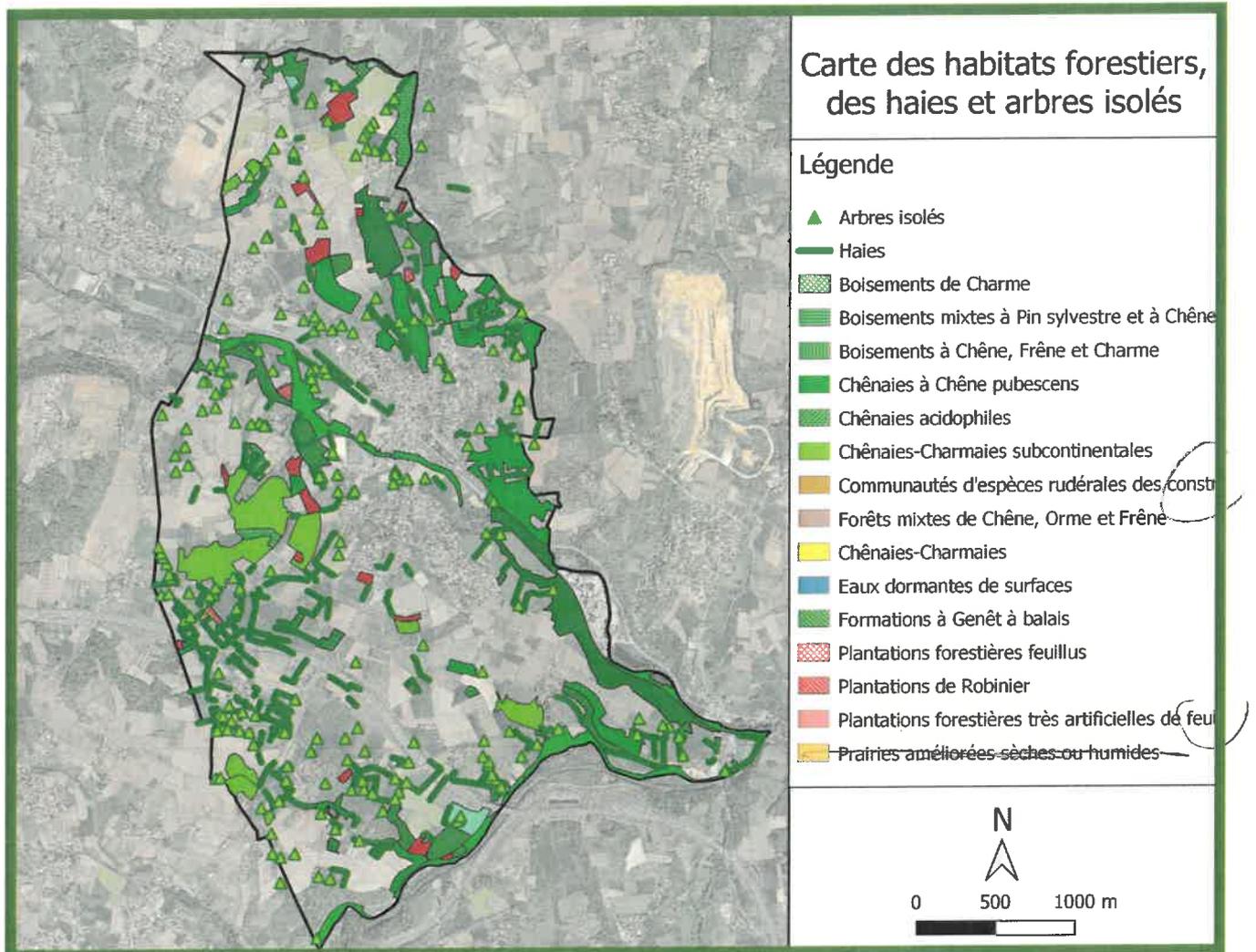
Contactée entre 2012 et 2017 sur la commune, il a été retrouvé principalement au niveau d'un ancien réservoir d'eau souterrain au lieu-dit Coppet, appartenant à FNE Rhône.

Comme toutes les autres espèces de chauves-souris, elle est protégée en France. Elle est aussi considérée comme une espèce remarquable au niveau Européen et fait l'objet de programme d'aide car elle est en danger comme beaucoup de chauves-souris.



© Yoorana Peyre

# Les milieux boisés



## Introduction

Ce terme générique de milieux boisés, malgré une apparence à première vue homogène, recouvre en réalité une diversité insoupçonnée liée aux conditions écologiques variées (exposition, nature du sol, ...).

Les milieux boisés occupent sur le territoire communal une surface de 19,8 % et sont en progression, au détriment des prairies et terres cultivées. Les haies représentent un linéaire cumulé de 27 km sur la commune.

Ces milieux constituent une partie de la trame verte, qui correspond à un réseau plus ou moins connecté d'espaces naturels et agricoles (forêts, haies, prairies) et qui structure le paysage.

## HABITATS NATURELS IDENTIFIÉS

### Les boisements de bordure de cours d'eau

Les boisements des bordures de cours d'eau (appelés ripisylves) sont composés d'espèces adaptées aux conditions humides des sols comme les aulnes, frênes, saules peupliers pour les arbres ou la Reine des prés, l'Angélique des bois, le Cresson de cheval pour la strate herbacée, par exemple.



© FNE Rhône

### Les forêts mixtes d'arbres feuillus

Ces forêts, généralement installées dans les pentes de basse altitude, bien exposées et chaudes, sont essentiellement constituées de frênes, de chênes, d'hêtres, d'ormes, de tilleuls, ...

Au niveau de la strate herbacée, sont souvent retrouvées la Corydale solide, le Brachypode des bois, l'Anémone des bois ou encore la Stellaire holostée.



© Pierre Gadiolet

### Les forêts de Chênes *pubescents*

Ces forêts sont constituées de chênes localisés dans des situations escarpées et chaudes, dans un contexte séchant et bien exposés et forment souvent des taillis assez jeunes. Ces forêts sont généralement voisines des éboulis et falaises.

Le chêne pubescent, largement dominant, est bien adapté aux cotaux calcaires exposés au sud. Il est accompagné en sous-bois par l'Alisier torminal, le Buis commun... Buis qui a subi les dégradations répétées par la Pyrale du buis et dont l'avenir à court terme est compromis.



© FNE Rhône

### Les fruticées

Ce sont des formations végétales composées majoritairement d'arbustes et d'arbrisseaux. Elles correspondent à un état transitoire de l'évolution naturelle des prairies vers le stade de forêt.

Avec la déprise agricole et l'abandon des pratiques sur les prairies, ces espaces sont en augmentation .



© FNE Rhône

### Les haies et alignements d'arbres

Souvent en bordures de prairies ou cultures, les haies bocagères sont très utiles. Elles servent notamment à limiter le vent et l'érosion des sols, à offrir de l'ombre au bétail ainsi qu'un habitat aux pollinisateurs et auxiliaires de cultures. Elles présentent un intérêt faunistique très fort en tant qu'abris, ressources alimentaires, et comme lieux de connexion et de passage entre divers milieux suivis par la faune



© Pierre Gadiolet

### Les arbres isolés

Autrefois plantés au milieu des pâtures à vaches, aux carrefours de chemins, aux limites des parcelles ou en bord de mares, ces arbres avaient différentes fonctions : bornage de propriété, point de repère, ombrage, production de fruits... Isolés et sans concurrence, ils ont pu développer un port étalé et ont, avec l'âge, souvent atteint des dimensions remarquables qui font qu'on les repère dans le paysage.

Les essences les plus fréquemment implantées sont le cerisier, le chêne, le noyer, le pommier ou encore le saule blanc traité en têtard.

Ces arbres sont une aubaine pour la petite faune de nos campagnes (chauve-souris, insectes, oiseaux, rongeurs, ...) car ils constituent une source de nourriture, servent de perchoir et, pour les plus vieux sujets, offrent des abris dans leurs cavités.

Aujourd'hui, ces vieux arbres tendent à disparaître progressivement de nos paysages, victimes de leur âge, du changement de vocation des terrains agricoles ou de travaux de réaménagement du parcellaire. Cette disparition participe ainsi à l'érosion de la biodiversité locale.

Ils sont au nombre de 222 sur le territoire de la commune.



© Pierre Gadiolet

### La Phalène printanière (*Hemistola chrysoprasaria*)

Cette espèce est rarement observée. Elle affectionne particulièrement les lisières de bois et les haies, surtout sur terrains calcaires ou crayeux.

Elle appartient au groupe des papillons de nuit, aussi appelé Hétérocères, leur étude s'effectue au moyen d'un piège lumineux, souvent un drap blanc éclairé qui permet de les attirer pour pouvoir les prendre en photos et les identifier.



©Martin Mecnarowski

### Le Carabe chagriné (*Carabus coriaceus*)

Cette espèce appartient au groupe des coléoptères (scarabées) et possède un trait qui la rend très remarquable : c'est en effet le plus gros carabe de France. Cette espèce est en régression en France.

Il affectionne particulièrement les vieux troncs d'arbres en décomposition ou se retrouve sous les feuilles ou les pierres, souvent dans des endroits ombragés. C'est un prédateur qui consomme en particulier d'autres insectes et des mollusques.



© FNE Rhône

### L'Anémone sylvie (*Anemone nemorosa*)

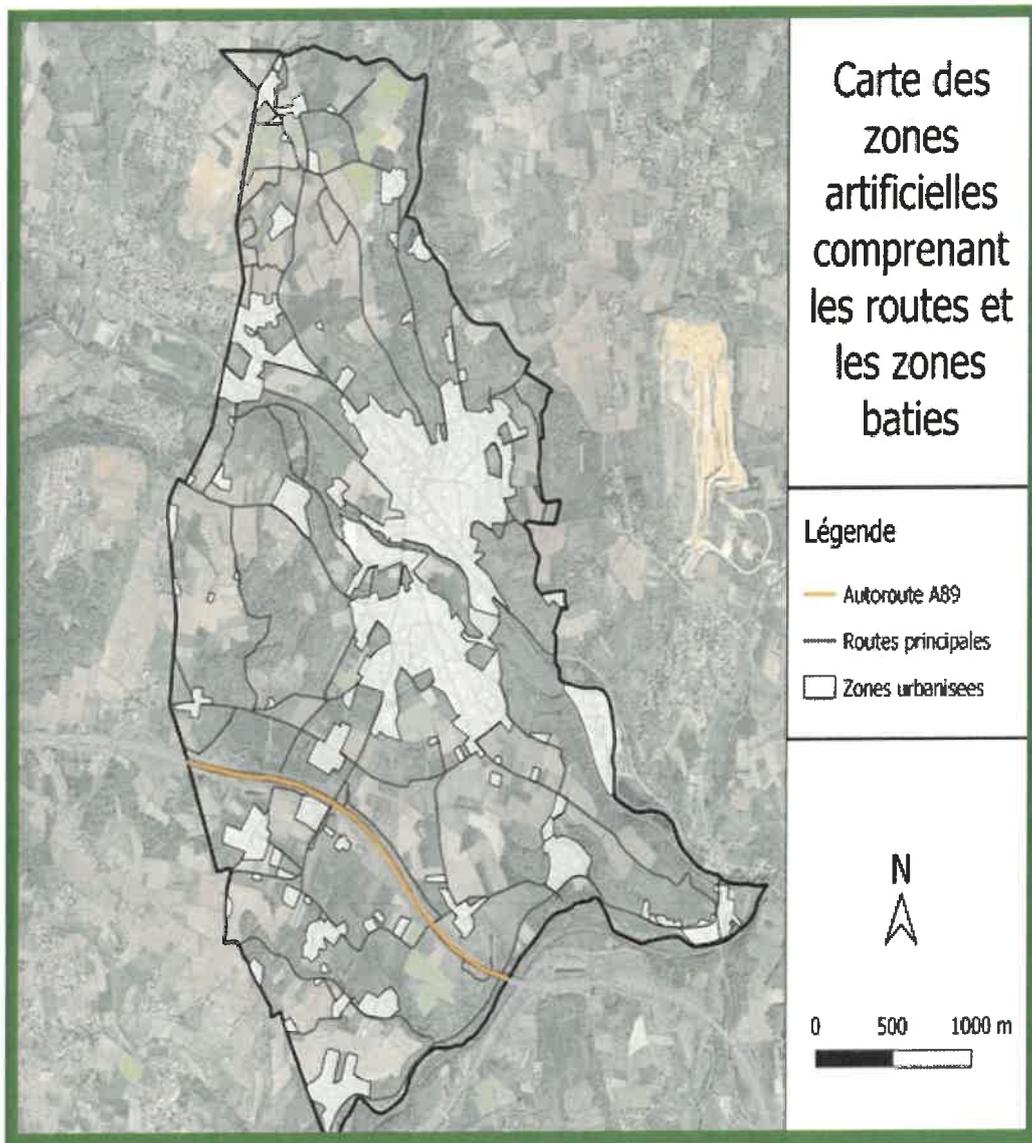
Cette espèce de la famille des Renonculacées se trouve essentiellement dans les sous-bois frais où elle forme souvent des tapis denses au printemps. Elle se reconnaît facilement à ses fleurs blanches à 6 pétales (voire plus) et à ses feuilles très découpées.



© Yoorana Peyre

# L'espace urbain

*Carte comprimée Châtillon*



## Introduction

Depuis 2010, la part des zones artificialisées est en augmentation : 15 % en 2010 contre 20 % aujourd'hui. Les surfaces artificielles sont majoritairement retrouvées au niveau du bourg de Châtillon. Bien qu'il y ait de nombreux bâtiments, il existe une biodiversité non négligeable dans ce type de milieu.

Cela est principalement dû à la présence d'espaces verts comme des jardins, des arbres ou encore des haies, mais également à la structure même du bâti qui permet parfois d'accueillir certaines espèces comme des chauves-souris ou des hirondelles.

## HABITATS NATURELS IDENTIFIÉS

### Les terrains en friche et terrains vagues

Ce sont des terrains perturbés par l'humain, qui entraînent donc l'artificialisation des territoires. Les plantes qui y sont présentes sont souvent pionnières et rudérales.

Ces friches et terrains vagues constituent des éléments de nature ordinaire au sein de zones urbaines ou modifiées par les activités humaines. Ils peuvent abriter des plantes intéressantes, car peu fréquentes, mais sont souvent aussi un support pour l'implantation d'espèces exotiques invasives. Ces espaces peuvent accueillir une faune variée (oiseaux, insectes, reptiles notamment).



© FNE Rhône

### Les parcs urbains et grands jardins

Ce sont les espaces verts situés en ville, au sein des espaces bâtis, dédiés aux loisirs et aux promenades. Ils peuvent être plus ou moins boisés et entretenus. Ils hébergent généralement des espèces animales et végétales ordinaires.

Ces espaces accueillent le plus souvent à la fois des espèces ornementales plantées et, si la gestion le permet, des espèces sauvages spontanées.



© Pierre Gadiolet

### Les espaces bâtis

Le territoire communal est bien occupé par des espaces urbains ou bâtis. Bien qu'ils soient très artificialisés, les plantes sauvages peuvent malgré tout y trouver leur place, au niveau des vieux murs fissurés, des pavements non traités, des abords de voies de chemin de fer, ... Elles sont souvent pionnières et de petite taille.

Les espaces bâtis peuvent héberger, selon leur degré d'artificialisation, des espèces communes, notamment des oiseaux. Les combles et les toitures des vieux bâtiments non fermés abritent des colonies de chauves-souris, de chouettes, d'hirondelles ou encore de martinets.



© Pierre Gadiolet

## FAUNE ET FLORE CARACTÉRISTIQUES

### L'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Espèce bien connue, autrefois appelée hirondelle de cheminée, possède une queue fourchue au long filet. Elle est protégée mais en régression sensible du fait notamment de l'agriculture intensive et de la raréfaction de son habitat (disparition des étables et écuries à l'ancienne ou elle niche).

A Chatillon, elle fréquente depuis plusieurs années une ancienne écurie à la Colletière.



© FNE Rhône

### L'Effraie des clochers (*Tyto alba*)

Contrairement à la Chouette Hulotte et à la Chevêche d'Athéna, cette espèce est moins fréquente sur la commune, principalement à cause de la diminution de son habitat dû à la rénovation du bâti ancien.

C'est une espèce nocturne, qui chasse principalement de nuit notamment pendant les quelques heures qui suivent le coucher du soleil et quelques heures avant le lever du soleil. Localement, elle est surnommée la Dame blanche.



© Patrick Chatillon

### Centranthe (*Centranthus ruber*)

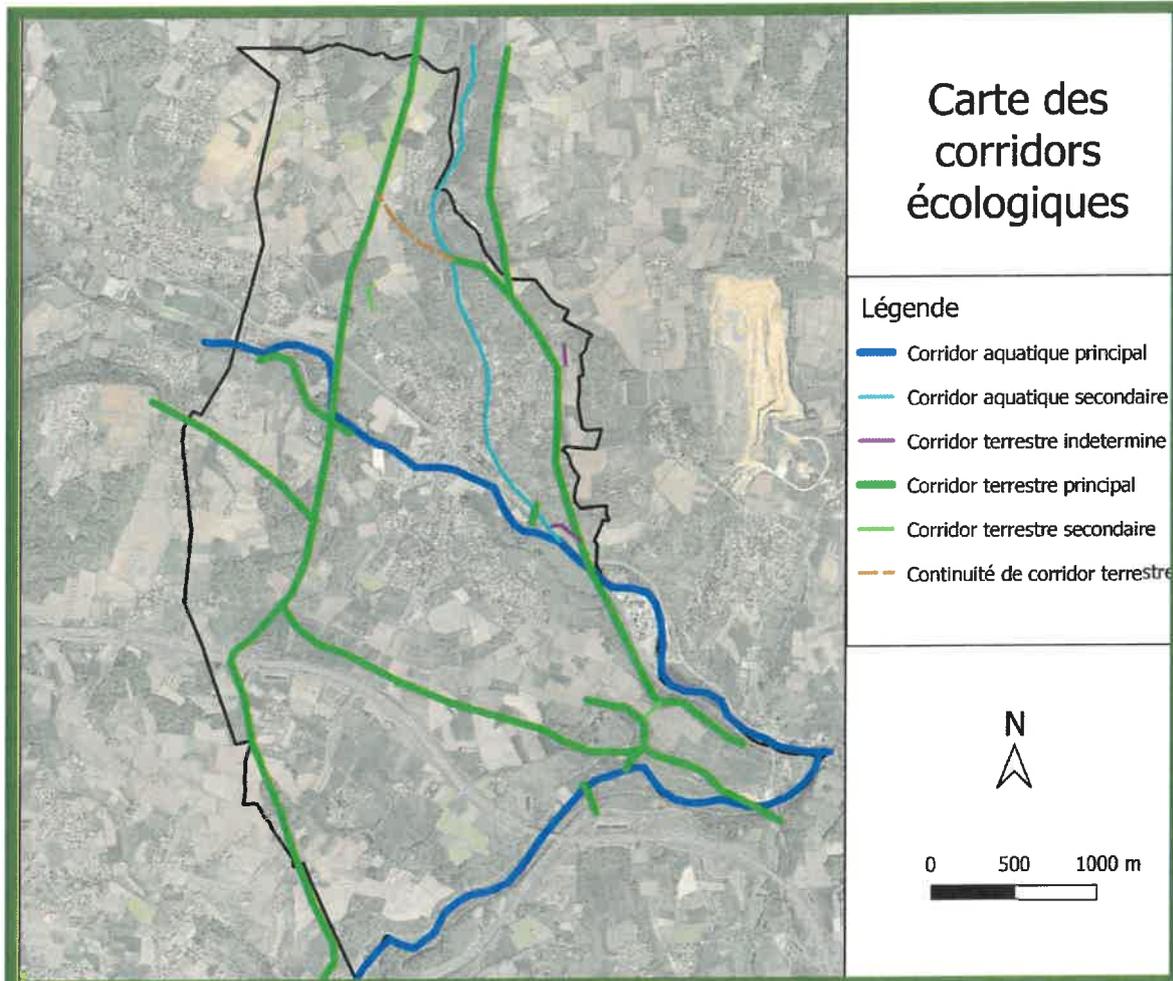
De la famille des valérianes, elle présente des fleurs rouges à long éperon en bouquet serrée, et des feuilles larges. Malgré son nom, la forme à fleur blanche est assez répandue, notamment aux carrières de Glay.

C'est une espèce d'origine méditerranéenne, adaptée au milieu sec et ensoleillé. Elle est largement plantée dans les jardins et espaces verts et tend parfois à s'en échapper et à coloniser des talus et lisières.



Photo libre de droit (Pixabay)

# Les corridors écologiques



## Introduction

Ils correspondent à des espaces plus ou moins naturels qui assurent le lien entre des milieux riches en biodiversité. Ce sont donc des lieux de passage et de dispersion pour des espèces ou des groupes d'espèces.

La commune est traversée par un corridor terrestre majeur du nord au sud. Il passe entre les bourgs de Châtillon et de Chessy en reliant le Beaujolais calcaire au nord et les Monts du Lyonnais au sud-est.

Un deuxième corridor plus transversal relie les versants de la Brévenne à ceux du ruisseau d'Alix. Localement, la majorité des corridors écologiques terrestres est attestée par la présence de tronçons de pistes animales plus ou moins fréquentées.

# Les migrateurs

*Milan noir royal.*



© Pierre Gadiolet

## Introduction

Chez les oiseaux, rien n'est simple : il y a ceux qui sont présents toute l'année (les sédentaires), ceux qui ne sont là qu'à la belle saison (les estivants), ceux au contraire qui ne sont observés qu'en période hivernale (les hivernants) et ceux qui ne font que passer.

Pour compliquer le tableau, certaines espèces comme la bécasse des bois, la buse variable ou le merle noir peuvent être à la fois sédentaires et migratrices.

Parmi les sédentaires, certaines espèces nichent sur la commune tandis que d'autres ne font qu'y passer...  
Difficile de s'y retrouver !

## Les sédentaires

Les oiseaux qui sont présents toute l'année à Châtillon (une centaine d'espèces inventoriée) sont ceux qui nous sont les plus familiers (Corneille noire, Geai des chênes, Mésange charbonnière, Pic-vert, Rougegorge familier, ...). Ces oiseaux bravent les frimas de l'hiver et nichent pour la plupart d'entre eux sur le territoire communal.



© Nathalie Joliveau

## Les estivants

Certains oiseaux ne trouvent leur pitance sur le territoire communal qu'en période estivale (cas notamment de la plupart des mangeurs d'insectes volants comme l'Hirondelle rustique ou le Gobe-mouche gris ou encore du Circaète Jean-le-Blanc, chasseur de reptiles). Ces oiseaux migrent donc à l'automne (dès la mi-août pour certains) pour rejoindre leurs quartiers d'hiver au Maghreb ou en Afrique sub-saharienne. Ils reviennent à Châtillon au début du printemps (dès la mi-février pour certains tel le Tarier pâtre) pour nicher.

Hirondelle rustique



© Cédric Bonvoisin

## Les hivernants

D'autres oiseaux ne sont présents à Châtillon qu'en période hivernale (comme par exemple la Bécassine des marais) ou n'y sont observés qu'à l'occasion d'épisodes de grands froids (cas notamment de la Grive litorne). Ces espèces montagnardes ou nordiques ne nichent généralement pas sur la commune. Leur durée de séjour est très variable, de la journée à quelques mois, c'est pourquoi il n'est pas évident de les voir tous les ans.

Grive litorne



Heidera Baltica (CC BY-SA 2.0)

## Les migrants de passage

Certains oiseaux migrants enfin, ne sont aperçus qu'occasionnellement à Châtillon, lors d'une halte migratoire sur leur route de vol (cas par exemple du Chevalier cul-blanc). Certaines de ces espèces ne sont vues qu'au printemps tandis que d'autres ne le sont qu'en fin d'été – début d'automne. Les voies de migration empruntées en phase pré-nuptiale (avant la nidification) ne sont en effet pas forcément les mêmes que celles de la période post-nuptiale. D'autres enfin, ne sont vus qu'exceptionnellement, au passage dans le ciel (cas par exemple du milan royal).

Chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*)



Photo libre de droit (Pixabay)

## Récapitulatif des acquisitions/évaluations de connaissances par l'ABC de Châtillon (2016-2019)

\* ce tableau donne des valeurs approchées, la synthèse étant difficile à faire. L'ABC a permis une vraie progression sur la connaissance de nombreux groupes.

	Avant l'ABC	Bilan ABC	Commentaires
Habitats naturels	Pas d'inventaire connu	32	Très bonne connaissance des habitats
Éléments fixes du paysage : haies, mares, sources, arbres isolés, carrières, chiras...	Uniquement les mares	Toute la commune	Très bonne connaissance du paysage
Fonctionnalités écologiques : corridors, passages à faune...	Échelle régionale (SCOT)	Échelle communale	Bonne connaissance des fonctionnalités. Quelques corridors à compléter (aériens)
Flore vasculaire	65 (PIFH entre 2010 et 2015)	796	Environ 1600 espèces dans le Rhône
Bryophytes	1	141	Très bonne connaissance du groupe
Oiseaux	96	104	Très bonne connaissance du groupe
Grands et moyens mammifères	6	15	Très bonne connaissance du groupe
Micro-mammifères	2	12	Très bonne connaissance du groupe (25 espèces dans la région)
Chiroptères	11	13	Très bonne connaissance du groupe (27 dans le département)
Amphibiens	9	8	Mise à jour des données
Reptiles	3	6	Très bonne connaissance du groupe
Poissons et agnathes	15	9	Bonne connaissance
Décapodes	Pas d'inventaire connu	2	Connaissance limitée
Arachnides	Pas d'inventaire connu	28	Très bonne connaissance du groupe
Mollusques terrestres	Pas d'inventaire connu	14	Bonne connaissance
Mollusques aquatiques	Pas d'inventaire connu	>6	Bonne connaissance
Crustacés	2	> 3	Connaissance limitée
Rhopalocères	57	70	Très bonne connaissance du groupe
Hétérocères	14	318	Très bonne connaissance du groupe
Odonates	27	30	Très bonne connaissance du groupe
Coléoptères	5	45	Faible connaissance du groupe (11 300 espèces en France)
Orthoptères	2	43	Bonne connaissance du groupe (216 espèces en France)
Autres invertébrés terrestres	Pas d'inventaire connu	48	Bonne connaissance
Insectes aquatiques	Pas d'inventaire connu	>10	Bonne connaissance
Invertébrés aquatiques	Pas d'inventaire connu	30 taxons	Bonne connaissance

# **ACTIONS ET INITIATIVES POUR LA BIODIVERSITÉ**

## **Milieux aquatiques**

### **Réaménagement d'une rive de l'Azergues**

Le réaménagement d'une des rives de l'Azergues en pente douce avec prolongement d'une aire de pique-nique permet de valoriser les milieux naturels auprès des promeneurs. Plusieurs groupes de scolaires de Châtillon et d'autres communes fréquentent ce lieu dans un but pédagogique.

### **Création d'une mare par le syndicat de rivières**

La commune a apporté une aide financière pour la réalisation d'une mare à l'initiative du Syndicat de rivières avec l'appui technique des jeunes de la Maison Familiale et Rurale de Chessy et la participation d'élèves de l'école primaire de Châtillon.

### **Entretien de la ripisylve et du sentier rivière**

L'entretien régulier de la ripisylve par les brigades vertes et du sentier rivière par les brigades de rivières (organismes de réinsertion), en particulier pour limiter l'expansion d'espèces invasives telle que la Renouée du Japon, permet une approche facilitée du cours d'eau Azergues par les promeneurs et ainsi une meilleure sensibilisation aux milieux naturels de proximité.

## **Milieux boisés**

### **Favoriser la régénération naturelle de la forêt**

Une forêt évoluant naturellement présente des arbres morts, qui sont le support privilégié d'espèces qui s'en nourrissent (des insectes notamment) et d'autres qui y nichent, concourant ainsi à la richesse de la biodiversité locale. Le Plan d'Aménagement Forestier (2007-2021) de la forêt communale de Châtillon d'Azergues, gérée par l'Office National des Forêts, prévoit d'une part de valoriser au mieux cette régénération naturelle, tout en tenant compte des contraintes que cela pose, et d'autre part ainsi que de maintenir 1 à 2 arbres creux par hectare de forêt, en dehors des secteurs fréquentés.

### **Plantation de haies**

Suite à la mise en service de l'autoroute A89, la commune, en accord avec les agriculteurs et les chasseurs, a insisté pour que le linéaire de haies replantées dans le cadre des mesures compensatoires soit supérieur au linéaire réglementaire prévu. La commune a également participé financièrement à la plantation d'une haie proposée par un GAEC de maraîchers dans le cadre d'une demande d'autorisation de création d'un étang d'irrigation.

### **Plantation d'arbres**

La commune a participé à la plantation d'arbres fruitiers et de résineux dans un espace proche du collège.

# Milieu urbain

## **Le Service Espaces Verts de la commune limite les pesticides en ville**

Le Service Espaces Verts de la commune de Châtillon d'Azergues a décidé depuis plusieurs années de limiter l'utilisation de pesticides. Dans les serres municipales et au niveau des arbres du centre-ville, la lutte biologique a remplacé les produits chimiques et nocifs pour la biodiversité : ce sont des petits insectes prédateurs qui, une fois lâchés au bon endroit, font tout le travail ! Ces auxiliaires se nourrissent en effet des organismes nuisibles et régulent les attaques parasitaires dans les jardins et les serres.

## **Restauration de murs en pierres sèches**

Des chantiers participatifs ont été réalisés dans le cadre de chantiers de jeunes internationaux gérés par le centre social CAP générations et encadrés techniquement par une cellule spécialisée des brigades vertes. Ces chantiers, aidés financièrement et matériellement par la commune, ont permis la restauration de murs en pierres sèches. Ce projet a permis de sensibiliser et d'informer les jeunes sur l'utilité de leur travail pour la sauvegarde du patrimoine des pierres dorées ainsi que pour la biodiversité.

## **Favoriser les conditions d'installation de la faune sauvage sur la commune**

La mairie de Châtillon a installé un hôtel à insectes dans une plate-bande vers la chapelle, et a proposé aux écoles la même action . Des conférences sur les chauves-souris ont également été réalisés par France Nature Environnement (FNE). De plus, la mairie a organisé une opération de construction de nichoirs, de mangeoires et de gîtes à chauves-souris.

## **Prendre en compte les critères environnementaux dans les dossiers de marchés publics**

L'aménagement de la route de la vallée comportait dans le cahier des charges, outre l'aspect sécuritaire qui était un objectif prioritaire, la plantation de végétation à feuilles caduques, à fleurs et d'espèces peu gourmandes en eau.

*Les actions menées par la commune sont très nombreuses et toutes ne sont pas présentées (se reporter au document ABC complet téléchargeable sur le site de la commune).*

<https://chatillondazergues.fr/>

## Orientations permettant la valorisation de l'ABC et son prolongement dans le temps

Il est présenté ci dessous une liste non exhaustive de pistes d'actions possibles :

- Réalisation d'inventaires sur des groupes naturalistes qui n'ont pas été abordé dans cet ABC du fait de manque de spécialistes disponibles, en particulier les lichens et les champignons. Certains groupes pourraient faire l'objet de prospections complémentaires comme les mollusques.
- Etude de l'impact de la pollution lumineuse par l'éclairage urbain sur le déplacement des espèces nocturnes et si nécessaire prise de mesures appropriées pour diminuer cet impact.
- Mise en place de suivis naturalistes des espèces et milieux naturels à enjeux en partenariat avec les associations naturalistes selon un calendrier à définir selon les groupes d'espèces et les habitats (pelouses sèches à orchidées,...).
- Actions en faveur de la biodiversité par la gestion des milieux remarquables en particulier pour le maintien des milieux ouverts sur les secteurs de pelouses sèches de Font Goirand notamment (débroussaillage...), le suivi et la création de nouvelles mares sur la commune, dont la vocation peut également être pédagogique.
- Laisser en libre évolution certaines parcelles de forêts en accord avec le propriétaire, sur des secteurs potentiellement déjà assez riche (arbres de gros diamètre, essences locales, abondance du bois mort...).
- Poursuite des actions déjà réalisées par la commune vis-à-vis des espèces invasives (ambrosie,...) et mise en place d'un suivi permettant d'agir sur d'éventuel nouveau foyer pour éviter la propagation supplémentaire de la Renouée du Japon notamment. De même, assurer un suivi des secteurs de forêts à buis qui ont été ravagé par la Pyrale du buis afin de suivre leur évolution et leur recolonisation par d'autres essences.
- Réaliser des chantiers nature avec les habitats de la commune, encadrés par les associations naturalistes ou structures compétentes pour restaurer des milieux naturels, lutter contre certaines espèces invasives, recréer des mares, planter des haies...
- Prendre en compte les milieux naturels à enjeux définis dans le cadre de l'ABC, lors de la prochaine révision du PLU, en s'assurant que le zonage du PLU n'entre pas en conflit avec les enjeux biodiversité identifiés et notamment les corridors écologiques.
- Développer une politique d'acquisition foncière des milieux remarquables afin de les préserver et d'en assurer une gestion adaptée en faveur de la biodiversité.
- Poursuivre les animations scolaires sur les thématiques naturalistes et sur l'environnement afin de sensibiliser les nouvelles générations à l'importance de ces thématiques et à la défense du patrimoine naturel de la commune.
- Poursuivre avec la médiathèque le programme de conférences, expositions... autour des thématiques biodiversité.
- Développer la réalisation de sites et sentiers pédagogiques sur Chatillon autour de la découverte et de la préservation de la nature.
- Poursuivre les sorties naturalistes à thèmes déjà mise en œuvre dans le cadre de l'ABC.
- Privilégier les fournisseurs locaux pour les plantations communales et notamment le label Végétal local au fur et à mesure de son développement, privilégier les plantations favorables aux pollinisateurs, rustiques et économe en eau.
- Développer les actions en faveur de la nature dans le bourg (nichoirs à hirondelles, partie de bâtiment permettant d'accueillir des chauves-souris, rapaces nocturnes, hôtel à insectes...).
- Aménager l'ancien réservoir des Floquettes en faveur de la faune sauvage à partir notamment des propositions de FNE...

# CONCLUSION

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) constitue à la fois un outil d'information et de sensibilisation pour tous les habitants du territoire, et, dans sa version technique, permet aux décideurs locaux de mieux prendre en compte l'enjeu de la biodiversité et des espaces naturels dans les projets de la commune.

La réalisation de cet ABC sur Châtillon d'Azergues a notamment permis une forte avancée de la connaissance de la faune, de la flore et des milieux naturels sur la commune, et de renforcer la sensibilisation et l'engagement d'une partie des habitants en faveur de ces enjeux.

Des enjeux de conservation, de connaissance ou encore de projets à visée pédagogique ont pu être définis à l'issue de ce travail d'inventaire. Des pistes d'actions structurantes comme la protection des corridors écologiques, la lutte contre les plantes invasives ou la valorisation de certains milieux intéressants vont ainsi être explorées.

Ces nouveaux projets seront mis en œuvre dans la continuité de ce qui était déjà réalisé par les services de la commune, en cohérence avec les actions de sensibilisation programmées dans l'Agenda 21 local du bassin de Châtillon d'Azergues tout en prenant cet ABC comme appui.

Les pistes d'actions sont nombreuses et beaucoup reste à faire pour enrayer la diminution de la diversité biologique. Chaque citoyen peut ainsi s'engager à son niveau pour la biodiversité en s'informant, en participant à des sorties, en s'investissant dans une association locale de protection de la Nature, ou encore en jardinant autrement. Car la préservation de la biodiversité est l'affaire de tous !

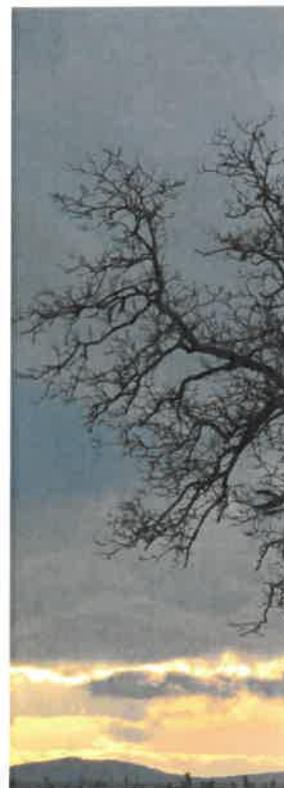
# REMERCIEMENTS

Cet Atlas de la Biodiversité Communale a été élaboré par France Nature Environnement (FNE Rhône) dans le cadre du programme Agenda 21 local pour le développement durable du territoire.

Les études de terrain et l'état des lieux ont été coordonnés entre 2016 et 2019 par FNE avec la collaboration de la mairie de Châtillon, les syndicats des Rivières Azergues et Brévenne-Turdine, la société de chasse de Châtillon, un grand nombre de résidents châtilonnais, et la participation de nombreux partenaires et bénévoles du réseau FNE.

Au total, c'est plus de 110 participants qui ont contribué de près ou de loin à ce projet, par des inventaires ciblés sur certains groupes (poissons, relevés hydrobiologiques, ...), la contribution aux données naturalistes ou encore la participation aux 24h Naturalistes. Ce projet s'est accompagné d'un fort engouement de la part des châtilonnais avec plus d'une cinquantaine de personnes qui ont fourni des données.

Un grand merci est adressé à toutes et tous pour l'implication et l'enthousiasme dont vous avez fait preuve !



**Pour dire tout nos remerciements à ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cet ABC : élus et habitants de Châtillon, bénévoles et salariés de FNE Rhône, naturalistes et associations naturalistes partenaires... et en particulier :**

Comité de pilotage de l'ABC

Bernard Marconnet (Maire de Châtillon), Charles Bornard (1er adjoint de Châtillon), Didier Rousse, Gérard Hytte, Pierre Gadiolet, Franck Dumoulin (élu fédéral du secteur des Pierres Dorées de la fédération de chasse). La composition du comité a évolué en cours d'élaboration de l'atlas suivant les connaissances recherchées et la disponibilité des personnes.

Participants : Olivier Bitaud, Antoine Ruault, Thibault Duret, Juliette Berthet, Valérie Lacondemine, Martine Vial, Jean-Pierre Depay. Commune de Châtillon. Charles Bornard : référent, pilotage de l'ABC, données naturalistes. La société de chasse de Châtillon : données mammifères, oiseaux.

Les habitants de Châtillon d'Azergues qui ont transmis de nombreuses données naturalistes : 47 espèces d'oiseaux, 6 de mammifères, 6 d'amphibiens, 5 de reptiles, 6 de papillons de jour, 6 de coléoptères ... et qui ont accueillis les naturalistes pour réaliser certains inventaires et participé à la réussite et au caractère convivial des 24h naturalistes en offrant repas du soir et petit déjeuner.

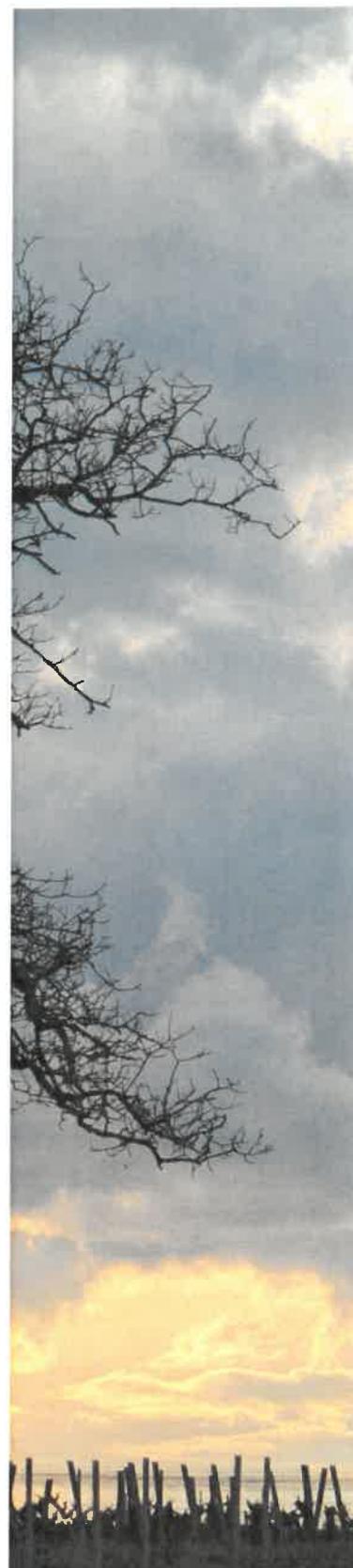
Florent Aeroles, Jean-jacques Alexandre, Bruno Amansoni, Brigitte Besson, Françoise Bornard, Bernard Bret, Gisèle Bret, Marie-Claire Buffière, Geneviève Cadène, Nadia Carluer, Coralie Chagneux, Joëlle Chatain, Patrick Chatillon, Pascal Cruveiller, Hélène Da Motta, Jean-Pierre Depay, Bruno Desgranges, Hémeline Dutruel, Eliane Fargeas, Magdeleine Grandjean, Dominique Favre, Suzanne Favre, Dominique Février, Dominique Flatry, Bruno Fouillet, Marcel Jollan, Marie-Hermine Gadiolet, Vianney Gadiolet, Edith Gallon, Pascaline Guitte, Michèle Jarrige, Nathalie Joliveau, Sophie Lacondemine, Valérie Lacondemine, Jacques Lardet, Cécile Leveaux, Jacques Martin, Maurice Martin, Michèle Merlin, Vincent Picat, André Pierron, Stéphane Plasse, Dominique RagotFévrier, Marie-France Ragot, Lucie Rougier, Catherine Salmon, Jérôme Salmon, Martine Vial, Yves Violand.

Pierre Gadiolet, consultant en environnement, missionné par la commune : pilotage de l'ABC, très nombreuses données naturalistes, cartographie, rédaction de plusieurs parties notamment les arbres isolés et haies, les mares et fonts, les infrastructures rocheuses, les poissons et les invertébrés aquatiques.

Syndicats des rivières Azergues et Brévenne-Turdine, en particulier :

Pierre Marey, technicien de rivière du SMRPCA : pour la fourniture des données d'un projet tutoré de pré-inventaire réalisé en 2013 par des étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature de l'I.E.T. de Vaise.

Mickaël Barbe, technicien de rivière du SYRIBT pour la fourniture des données hydrobiologiques et piscicoles de la Brévenne.



France Nature Environnement Rhône, naturalistes et associations partenaires par ordre alphabétique – avec les principaux domaines de contribution.

Daniel Ariagno, : mammifères, synthèse des données...

Manon Arnaubec (en service civique) : synthèse des données, rédaction.

Bernard Barc : papillons de nuit, oiseaux (association Les Naturalistes Rhodaniens).

Boris Blay : bryophytes

Juliette Berthet (stagiaire IET) : synthèse des données, prospections.

Olivier Bitaud : orchidées (Société Française d'Orchidophilie – Rhône-Alpes).

Mathilde Brunel : organisation des 24h, chiroptères.

Timothy Cowles : papillons.

Clara Croce : animations nature aux élèves du primaire de Châtillon.

Christophe d'Adamo : données amphibiens (LPO Rhône).

Thibault Derozier : habitats naturels, cartographie.

Philippe Durbin : orchidées (Société Française d'Orchidophilie – Rhône-Alpes).

Thibault Duret : botaniste, inventaire complet de la commune en 2016.

Priscilla Godfroy (en service civique) : synthèse des données, rédaction, cartographie.

Gérard Hytte : pilotage de l'ABC en 2016 et 2017, synthèse...

Olivier Iborra : oiseaux...

Laure Lenz : habitats naturels, cartographie.

Emilie Müller : détermination de micro-mammifères.

Marc Philippe (Université de Lyon) : habitats naturels, bryophytes.

Myriam Poncet : papillons de nuit, oiseaux (association Les Naturalistes Rhodaniens).

Édouard Ribatto : mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles.

Alexandre Roux : reptiles (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes).

Antoine Ruault : chiroptères.

Didier Rousse : pilotage, botanique, habitats naturels, cartographie, rédaction.

Jean-François Thomas : botanique, orthoptères.

Yann Vasseur : entomofaune, coléoptères.

Yoann Vincent : entomofaune, araignées.

Participants aux 24h Naturalistes

Bernard Barc, Boris Blay, Anouk Bedino, Manuelle Beretz, Juliette Berthet, Olivier Bitaud, Julien Bouniol, Noémie Bouvet, Mathilde Brunel, Rémi Chabert, Timothy Cowles, Christophe D'Adamo, Gwénael David, Flavien Delbecque-Charvet, Alban Dewulf, Thibault Duret, Martin Fargeat, Alban Fargeat, Maxence Ferrand, Clara Ferrari, Nathalie Fournier, Marie Froliger, Thibaut Garapon, Gérard Hytte, Gaëlle Jardin, Coline Laennec, Benjamin Lardenet, Dimitri Laurent, Vincent Le Gloanec, Chloé Le Gros, Floriane Lefort, Anouk Léonard, Alexandre Maccaud, Christian Maliverney, Camille Malleton, Leslie Michal, Emilie Müller, Christel Orsolini, Nicolas Poigeaud, Myriam Poncet, Clémentine Prouteau, Édouard Ribatto, Didier Rousse, Céline Saccardi, Quentin Schaming, Étienne Sparato, Théophile Tesseraud, Bénédicte Thiebaut, Vivien Tornier.

Merci enfin aux partenaires : le Fonds de Dotation pour la Biodiversité pour son appui financier à l'Atlas, au Conseil Départemental du Rhône pour son appui aux 24 heures naturalistes à Châtillon en 2016.

Toutes nos excuses aux éventuel-le-s oublié-es

